

Une négociation foncière introuvable?

L'exemple du Mayo-Rey dans le nord du Cameroun

An Unattainable Land Negotiation

(The example of Mayo-Rey in the North of Cameroun)

Christian SEIGNOBOS , IRD

Résumé

Dans le lamidat peul le plus puissant du Nord Cameroun : Rey Bouba, a été inauguré après 1996 un marquage foncier sur les limites litigieuses, dans une zone de cohabitation entre migrants et autochtones. Après huit années de bornage, conduites par un Projet, puis par un bureau d'étude (Terdel), le pouvoir traditionnel arrête le processus et fait arracher les bornes des négociations en cours.

Le pouvoir traditionnel affirme par là sa primauté sur la terre. L'administration centrale est absente du foncier et le gouvernement accepte un retrait de l'Etat, négocié à Rey sur la base d'intérêts électoraux bien compris. Société civile et ONG sont inexistantes. Quant à la tutelle « technique », la Sodécoton, société para étatique accusée d'être au service des migrants, elle n'est pas jugée suffisamment neutre en 2005.

Aussi les officines de Développement en charge du foncier se trouvent-elles sans recours face aux seuls pouvoirs traditionnels. Toute négociation de sécurisation foncière semble alors devenir impossible.

Abstract

In the mightiest peul sultanate of North Cameroun, Rey Bouba, a boundary marking was inaugurated after 1996, on the limits of rural contentions in a zone of cohabitated between migrants and natives (autochtons). After eight years of installing boundary markings, lead by a Project, then by a research unit (Terdel) the traditional rulers stop the process and order to uproot of the land markings in course of negotiations.

The traditional rulers assert by this, their primacy on the land. The central administration is absent on land ownership and the government accepts a withdrawal on the State, negotiated at Rey on the basis of fully understood electoral significance.

Civil Society and NGO are inexistant. Concerning the “technical” supervision, Sodecoton, a para State firm, accused of being at the service of migrants, was not considered neutral in 2005.

Therefore, the Development Agency in charge of land ownership found itself helpless in face of just traditional rulers. All negotiation concerning land ownership security seems then to become impossible.

Key words : North Cameroun, Mayo-Rey, land ownership, land security, boundary markings, migrants, traditional rulers.

Introduction

Le sud du lamidat de Rey Bouba, plus précisément la sous-préfecture de Touboro, est depuis le milieu des années 1980 un bassin d'immigration, sans doute le plus important du Cameroun. Les problèmes fonciers sont très vite apparus, dès le projet Sud-Est-Bénoué (SEB), qui encadrait les premiers migrants.

À partir de 1997 des négociations foncières sont conduites par le biais du projet DPGT (Développement paysannal et gestion de terroirs) hébergé à la Sodecoton, puis d'un bureau d'étude, Terdel (Territoires et Développement local) né de l'externalisation de DPGT. Après sept ans de prestations sur les limites de terroirs villageois, le pouvoir traditionnel prend, en 2004, l'initiative d'arracher les bornes des transactions en cours. Si cette situation devait perdurer, elle pourrait enrayer un processus patiemment engagé, y compris dans d'autres lamidats peuls du Nord Cameroun. En 2006, les projets impliqués dans ce type d'intervention s'interrogent sur les modalités d'une relance des négociations quant à la « sécurisation foncière » dans la région de Touboro.

1. L'exception du lamidat de Rey.

Fondé par les Peuls Yillaga au début du XIXe siècle, le royaume de Rey a couvert la haute vallée de la Bénoué. Dès le début, l'élément peul, très minoritaire, fait percevoir ce lamidat plus comme le prolongement d'une principauté dama, principale population autochtone, les Mbum de la région de Touboro continuant d'appeler le lamido de Rey « Mbay Dama », le chef des Dama.

Rey marque très tôt son indépendance à l'égard de Yola, capitale de la province de l'Adamawa, appartenant elle-même à l'empire peul de Sokkoto. Yola conduisit plusieurs coalitions pour mettre au pas Rey, mais en vain. Rey se présentait, à la fin du XIXe siècle, comme le lamidat le plus puissant de l'Adamawa et ses relations avec Yola n'avaient plus rien de celles de vassal à suzerain.

Les Peuls s'accordent pour juger le pouvoir de Rey comme particulièrement dur. Ni les religieux et lettrés, ni les commerçants n'y étaient à l'honneur. Cet état guerrier se fondait sur l'exploitation de peuples asservis et dominés par une classe d'affranchis (*riimay'be*) mâtinée de Dama et de Mono. Les grands dignitaires ne composent pas une *faada* très structurée comme dans les autres lamidats. Il s'agit d'envoyés appelés à Rey *dogari* et investis de plus ou moins de pouvoirs. Cette « camarilla », dont on ne sait jamais si le lamido en est le maître ou le prisonnier, fut jugée comme responsable de « l'arriération » de Rey. A la différence des autres, le lamidat de Rey n'est pas

subdivisé en pouvoirs relais ; les fiefs concédés aux grands *dogari* ont des contenus variables sans continuité géographique. Aussi les administrations successives n'ont-elles pas eu de prise pour morceler ce commandement et en faire des cantons. Mais surtout, elles n'ont pas réussi à s'imposer, comme si Rey exerçait sur leurs représentants une forme de fascination. Rey sait, en effet, éblouir par ses fêtes et ses parades, il couvre de présents ses hôtes pour mieux préserver l'opacité du fonctionnement de ses institutions.

En récompense de l'aide que Bouba Jama'a (1901-1945), troisième lamido de Rey, avait apporté à la colonne Brisset lors de la campagne de 1914-1916 qui visait à chasser les Allemands de Garoua, Rey se serait vu concéder un statut spécifique¹. Promesse aurait été faite que, jusqu'à la mort de son lamido, Rey relèverait directement du Haut Commissaire de la République française, par l'intermédiaire du chef de circonscription de Garoua et qu'aucun poste administratif ne serait établi dans son commandement ; ce que rappelleraient les arrêtés du 5-7-1925 et du 24-12-1934. En 1936, une subdivision de Bouba-Ndjida est créée sans « chef-lieu comportant résidence fixe ». Le chef de subdivision de Garoua devait y pratiquer des tournées. On dénombre en tout et pour tout de 1918 à 1935 douze tournées administratives.

Le premier recensement nominatif sérieux date de 1937 et une cartographie conforme aux autres subdivisions ne fut achevée qu'en 1939. La seconde guerre mondiale entraînant une pénurie de cadres, la normalisation du lamidat en fut reportée.

La mort de Bouba Jama'a aurait dû délier l'administration française de ses « engagements », mais par crainte de froisser le nouveau lamido, Bouba Ahmadou (1945-1973), l'installation du poste de Tcholliré a été mis en sommeil, jusque dans les années 1950.

A l'indépendance, en 1960, une sous-préfecture est créée à Tcholliré. Le président Ahamadou Ahidjo s'était toujours défié des grands féodaux, qui ne l'avaient guère soutenu. Il chercha à les affaiblir et à réduire leurs juridictions. Les sous-préfets reçurent des consignes pour confiner le Baaba entre ses deux résidences de Rey et de Tcholliré. Ahidjo toutefois n'osa pas démembrer Rey qui, par ailleurs lui servait de géole politique ; le lamidat demeura un vaste département, le « Mayo-Rey », d'une superficie supérieure à celle de la Belgique.

Lorsque Paul Biya prit le pouvoir en 1983-84, le gouvernement afficha sa volonté de voir une administration directement au contact de la population, sans l'intermédiaire des chefs traditionnels. Rey évita néanmoins un découpage territorial. Après 1990, l'instauration du multipartisme redonna du

¹ Ce sont les Baaba (appellation des lamibe de Rey) successifs qui ont imposé l'idée d'un accord particulier lors des premiers contacts avec les Français. Quelques administrateurs, dont M. Baudelaire, ont vainement cherché dans les archives un texte qui en référerait. La plupart ont bien voulu y croire. Cela excusait le peu d'emprise de l'administration sur cette partie du Cameroun et alimentait, pour les administrateurs de Garoua le fantasme d'un protectorat sur un royaume hors du temps.

pouvoir aux lamibe, gardiens des urnes, et celui de Rey fut singulièrement renforcé. De 1992 jusqu'à sa mort en 2004, le lamido Bouba Abdoulaye fut plus puissant que jamais sur ses terres².

Au milieu des années 1980, il fut décidé de créer des périmètres d'immigration dans cet « état » fermé sans vouloir aucunement se préoccuper d'un tel encadrement politique ; sur le simple constat que la région était faiblement peuplée. L'idée constante qui accompagne tous les projets depuis la fin des années 1950 présente ces « féodalités » comme rapidement appelées à disparaître devant les impératifs économiques du développement.

Au moment même de la relance des chefferies traditionnelles par un gouvernement inquiet des conséquences du multipartisme (après 1990), on relève les sempiternelles assertions : « le système des lamido, autorité traditionnelle, tend à perdre de son influence depuis l'avènement du processus de démocratisation au Cameroun » (J.C. Devèze et S. Madaule, 1992 : 37). C'est sur ce constat erroné et, qui plus est à Rey, que vont s'échafauder toutes les prospectives concernant l'évolution du foncier. Or, nous ne sommes pas en présence de « pesanteurs sociales » selon la rhétorique des rapports sur le Développement, mais devant des structures vivaces en continuelles adaptations.

Bien sûr, face à elles, les ferments d'évolution fondamentaux : l'école et la route sont à l'œuvre, accélérés par ce qu'il est convenu d'appeler les pressions de la « société globale ».

L'école, grand facteur d'émancipation, a suivi les villages de migrants. Elle s'est parallèlement développée chez les autochtones mbum pour rétablir un équilibre, leur retard dans ce domaine étant criant. L'arrivée en 2005 du réseau de téléphonie mobile, refusé par le lamido Bouba Abdoulaye jusqu'à sa mort, ne peut que conforter une forme de libéralisation.

Mais, c'est la route qui, à Rey, cristallise tous les enjeux. Dès Bouba Jama'a, les Baaba de Rey ont compris que l'ouverture de routes apportait un changement majeur sur leurs terres. Ils y ont répondu en instaurant des postes de gardes de dogari à l'entrée de leur lamidat, qui contrôlaient les personnes et taxaient les marchandises. Les administrations successives ont bien voulu fermer les yeux sur ces pratiques. Ainsi les routes, instruments par excellence du contrôle étatique, étaient confisquées au profit de la « sécurité » de Rey. Ce fut patent lors de la campagne des élections législatives de 1992. Les routes ont également induit depuis 1990 le développement du marché frontalier de Mbaimboun au sud de Touboro, qui regarde à la fois vers le Tchad, la RCA et même le Congo Démocratique. Ce marché deviendra la « plaque tournante commerciale majeure entre le Nigeria et les pays de l'Afrique centrale, en particulier ceux de la zone franc » (Bennafla K, 2002 : 87). Ici le bras de fer entre dogari

² Le lamido pense – comme il nous l'affirmait en 1996 – qu'il est investi d'une mission, celle de garder intact l'héritage de Rey car « ni Yola, ni les Allemands, ni les Français, ni encore les présidents Ahidjo et Biya n'ont divisé mon royaume » et d'ajouter : « Rey a un devoir historique envers ses peuples, y compris au-delà de la frontière du Tchad ». Cette idéologie ne peut être que partagée par ses successeurs et l'appareil dynastique des dogari.

et grands commerçants est constant, car cette liberté économique, si elle va à l'encontre de l'idéologie de Rey, n'en alimente pas moins ses caisses.

Le tracé récent (2002) d'un pipe-line venu du Tchad s'est accompagné d'une refonte du réseau routier avec un axe bitumé Ngaoundéré- Moundou via Touboro (2005). Les barrières de dogari de Gok, Yoko et Sora-Mboum ont été supprimées et Rey hésite à les remettre. Rey a toutefois compris que son avenir se jouait sur cet axe et qu'il devait y maintenir son autorité. Il teste une « taxe à l'installation » d'un million de Fcfa pour chaque nouveau village, ce qui a déjà fait rebrousser chemin à quelques familles de migrants (A. Yaouba, 2004 : 3). Les migrants qui ont fui Rey dans le passé se sont établis dans les petits lamidats de Garoua : Bame, Lagdo, Gouna...³, réputés plus libéraux, mais aussi parce qu'ils permettent de s'agglutiner le long du grand axe bitumé Sud-Nord. Les migrants se sentent mieux protégés dans ce cadre national. Rey ne veut pas qu'il en soit de même avec « son » axe goudronné⁴. C'est là que les dogari vont frapper en avril 2004, en arrachant les bornes des limites de terroirs dans une grappe de village fraîchement installés.

2. Les migrations encadrées du SEB et leurs prolongements

Le développement du Nord-Cameroun a une histoire qui s'énonce à travers une suite de projets qui suivent les paliers de la descente des migrants à partir des réservoirs du Mayo Danaï et des monts Mandara dans l'extrême Nord en direction de zones d'immigration de plus en plus méridionales. Au projet Guider des années 1970, à celui du Semnord (Secteur de modernisation du Nord) a succédé dans la même décennie le projet NEB (Nord-est-Bénoué) qui sera plus tard suivi de l'Ouest Bénoué, du SEB et, enfin, du Sud-Vina⁵

2.1. Le concept « d'espace vide » ou la méconnaissance optimale au service du développement.

On ne peut plus penser que la non connaissance du passé des zones d'opération de projets ne soit que fortuite. Dans la cascade des divers projets mentionnés, il s'agit d'un demi-siècle d'une méconnaissance volontairement entretenue au nom d'une efficacité techniciste, refusant le moindre

³ Après la révolte mahdiste de 1906, ces petits lamidats avaient été regroupés par l'administration allemande sous l'autorité de celui de Garoua, lui assurant ainsi un meilleur contrôle.

⁴ La Sodécoton assure, elle aussi, sa présence avec la construction de sa 9^{ème} usine d'égrenage à Homé (2006) au centre de l'axe.

⁵ SEB I débute en 1979, mais s'attachera surtout aux infrastructures. SEB II (1983-1987) prolonge l'effort d'infrastructures et procède à l'installation des premiers migrants (1984-1985) qui viendront à la suite de neuf campagnes de recrutement dans l'extrême Nord, orchestrées par un « service migration » intégré dans la Direction du Développement Rural (DDR) de la Sodécoton. SEB III poursuivra cette politique si bien qu'en 1990, ce sont déjà 19000 personnes qui ont été déplacées au Mayo-Rey.

zest d'histoire, la moindre approche sociale ou culturelle, qui ne sauraient constituer que des entraves. L'espace est vide et cela se voit à travers les photos aériennes, les types de végétations, l'indigence des infrastructures...

Les zones peuvent être vides, mais juridiquement occupées ou encore occupées sans les marqueurs paysagers classiques d'une exploitation agricole lourde. Déjà expérience avait été faite de ce pseudo vide dans les lamidats plus au nord, à Tchéboa et à Touroua. On se trouve aujourd'hui devant des problèmes fonciers insolubles, des paiements de *zakkat* (redevance traditionnelle) aux lamibe, de mobilisation d'élites de type « jeunes Peuls », très anti-migrants. Ces mêmes mécanismes sont à l'œuvre aujourd'hui dans la région de Rey.

Dans le sud de Rey, l'agrosystème des autochtones présente un tout autre contrôle de l'espace que celui appliqué plus au nord. Les Dii et les Mbum ont, en effet, possédé, dans le passé, des terroirs très mobiles allant de zone défensive en zone défensive, généralement dans les montagnes, et ils donnent l'impression de n'avoir qu'effleurer le milieu. Ici l'agriculture était plus au service d'activités de type extractiviste, elle se montrait économe en efforts et, de façon contingente, « respectueuse de l'environnement ».

Nous ne donnerons ici qu'un exemple, celui de la culture des sorghos. Les principaux sorghos de type guineense sont à cycle long (200/250 jours). Ainsi le *saw ma nang* et le *nang son manay* des Mbum, semés en mai, sont récoltés en janvier. La deuxième année, les rejets des souches de sorgho sont complétés par des semis sur les endroits où l'on avait brûlé les tiges précédentes. Les rejets poussent avant les adventices, ne subissant plus leur concurrence ; ils se trouvent aussi être plus vigoureux pour aborder la petite période sèche de début de saison des pluies. La troisième année, les rejets ont une densité moindre que lors de la précédente et on complète la parcelle par des semis de mil pénicillaire et de sésame, cultures peu épuisantes pour les sols. Les Mbum pratiquaient de même avec les arachides.

Mais pour l'agronome, ce ne sont là qu'essarts bien incertains et parcelles « sales »⁶. De plus ces agrosystèmes s'accompagnaient de cultures « archaïques » : *Coleus*, *Polygala butyracea*, *Hyptis*... Les Mbum ne réutilisaient pas les jachères et ne dessouchaient pas leurs parcelles, ce qui suscitait une reprise instantanée de la végétation. Le paysage n'était pas construit et la préservation des *Daniellia oliveri*, présents avant défrichement, relève largement d'une sélection par défaut (E. Garine *et al*, 2003 : 154), comme on peut l'observer autour de Touboro. Ils réintègrent rapidement des recrues à *Burkea africana*, *Azelia africana*, *Lannea spp*... On a ainsi l'impression de traverser des zones peu occupées par l'homme, avec des faciès soudaniens classiques même s'ils n'en restent pas moins en équilibre avec les feux de chasse et ces passages furtifs de terroirs.

⁶ Un rapport anonyme, « Projet d'aménagement régional du Sud Est Bénoué », BDPA-CFDT, 1984, signale que « les sorghos de repousse » dans la région de Touboro couvrent 17% des surfaces en sorghos. Leur production ne serait que de 300 kg/ha contre 1000 kg/ha pour les sorghos semés sur précédent coton. Pourtant, dans les villages mbum en 1995, ces sorghos pouvaient encore dépasser 40% des emblavures (Seignobos, 1996).

Les parcs « intentionnels » d'arbres sur les parcelles sont venus récemment, avec celui de *Parkia biglobosa* dans les villages fixés par l'administration coloniale le long des pistes. Il n'existe donc pas, comme chez les Dii, de « production délibérée de paysage culturel » (E. Garine *et al*, 2003 : 156) et cette absence de marqueur paysager devient aujourd'hui un véritable handicap dans les revendications foncières des Mbum.

L'intervention dans le Sud-Vina pour implanter des migrants s'est encore effectuée sans demande auprès de l'administration. Eut-elle été faite qu'elle serait restée sans réponse. Mais sans concertation non plus avec les pouvoirs traditionnels de Rey, ni même avec les communautés mbum locales. On comprend dès lors que la Sodecoton soit désignée par les Mbum comme « l'organisateur de l'agression » par les migrants. Lorsque la cellule d'installation de l'infrastructure Sodecoton a opéré boussole à la main dans ce pays « vide », elle s'est trouvée au creux d'un mayo face à une initiation mbum⁷, le pays n'était donc pas à ce point vide. Si l'on avait cartographié les zones de chasse (*kor*) appropriées par un clan et les biefs de pêche (*bi ndeka*), comme ceux de la Vina qui intègrent souvent l'affluent qui s'y jette, le pays serait apparu comme totalement occupé.

2.2. Un a priori majeur du développement : le passage à l'intensif

Dans toutes les études de faisabilité de ces différents projets « nationaux », l'objectif vise à établir des migrants de l'Extrême-Nord touchés par les aléas climatiques et confrontés à des baisses de fertilité des sols et à des problèmes de saturation foncière. Pour ce qui concerne le SEB, la pluviométrie est satisfaisante (entre 1100 et 1300 mm) et le potentiel édaphique est jugé bon. Il faut rappeler que jusqu'au début des années 1980, l'avalisation des projets de développement, pour l'essentiel agronomiques, est confiée aux pédologues par le biais d'une carte d'aptitude des sols plus ou moins commentée.

Il convient donc de rechercher de nouvelles terres pour le surcroît de ces populations qui « se trouvent en position d'autosubsistance précaire et ne participent guère à l'économie du pays » (Ph. Proffit, 1981). La finalité de ces projets est sans cesse réitérée ; pour le SEB, il s'agit encore de « favoriser le développement d'une économie agricole basée sur une agriculture paysannale intensive » (Ph. Proffit, 1986). De là naîtra un double malentendu. Les communautés villageoises doivent passer à l'intensif, c'est la logique du système car il convient d'obtenir une assiette de terroir suffisamment stable pour y appliquer les standards agronomiques des états du Nord, toujours construits sur le mode de transferts. Ces communautés de migrants ne le feront jamais car c'est

⁷ Chez les Mbum, comme chez les Dii, l'initiation est restée extrêmement préservée.

l'extensif qui rapporte et l'espace n'est, pas encore, pour elles mesuré. L'intensif sur les zones de départ, des monts Mandara en particulier, a toujours été subi et ne les a fait que survivre.

Ainsi, dès leur installation, les villages de migrants implantés à des espacements de 5 km, vont se trouver à l'étroit. Depuis le NEB en 1970 cette faible distance se trouve dupliquée de manière aggravée. En 1991, la zone originelle d'implantation du SEB, celle dite de Ngay Lara « est couverte », cela va correspondre à l'ouverture, au sud de Touboro, de la zone « Sud-Vina ». Sa délimitation, la dernière en date, a été réalisée en 1994 par le chef de zone de la Sodécoton de Touboro avec une prévision de terroir de 2500 ha en moyenne, encore insuffisante. On opère de la même façon avec une boucle de villages de migrants et un « village centre » équipé d'une école à cycle complet et d'un centre de santé, ce sera Yanli pour la première boucle au nord de Touboro, et Mofare pour la deuxième boucle, au sud de la Vina⁸.

Sur 40 km de l'axe Ngaoundéré-Touboro, sept villages ont été installés en quatre ans, de 2001 à 2004, pour 370 exploitations. La cellule suivi-évaluation de la Sodécoton note que « cette densité de villages (en moyenne un village tous les 6 km) n'est pas sans causer des problèmes de limite. En effet, des tensions relatives à ce problème sont perceptibles » (A. Yaouba, 2005 : 2). Le « Développement » suit imperturbablement son cours et s'exerce toujours sans mémoire.

Le second malentendu consiste à percevoir un village de migrants comme un village disposant d'un terroir au sens classique. C'est une base d'arrivées et de départs où l'on s'investit incomplètement ; on prospecte ailleurs, on revient... On aboutit ainsi à des exploitations dissociées sur deux ou trois terroirs : une partie de la famille (première femme et ses fils) reste dans le premier village alors que le chef de famille et sa dernière épouse défrichent un nouveau front pionnier. La vulgarisation des motos chinoises (2003) et la téléphonie mobile ont changé la notion de terroir et avec plus d'évidence encore dans ces zones pionnières.

3. Migrants et autochtones : entre cohabitation et affrontement

Dans la région de Touboro, une partie des migrants de la PEN rencontrent de nouveaux groupes avec lesquels ils n'ont aucune affinité, ni historique, ni culturelle, dans un milieu naturel dont ils méconnaissent de surcroît la flore et la faune. Une autre partie, toutefois, la plus importante, est composée d'anciens migrants du NEB et du SEB qui prolongent leur descente vers de nouveaux sites pionniers.

⁸ Les migrants sont établis sur des sites aménagés en bordure de route, auprès d'un ou deux forages. Ils ont été précédés – ou cela a été concomitant – d'un piquetage de blocs de cultures divisés en parcelles, avec des bandes d'arrêts de protection de 6 m distantes de 100 m, et complétés par des bandes de 200 m sur tout le périmètre du bloc.

Lors de la première décennie, 1985-1995, les rapports Mbum-migrants furent plutôt bons. Une certaine complémentarité économique les liait. Les Mbum apportaient des produits de la brousse, se louaient chez les migrants « entrepreneurs ». On ne relevait pas d'antagonismes fondamentaux, les deux camps en majorité chrétiens appartenaient aux mêmes églises. Grâce aux migrants, protégés par l'encadrement de la Sodecoton, les Mbum ont pu se montrer moins dociles envers les dogari.

La seconde décennie voit l'apparition d'un seuil d'acceptabilité de migrants dépassée. L'arrivée ininterrompue de migrants ne cesse d'inquiéter les communautés autochtones.

3.1. Les autochtones, Dii et Mbum, aux abois

C'est l'ensemble du milieu naturel qui est en train de se transformer. Devant les emblavures des migrants qui avancent, les glossines reculent et les éleveurs mbororo peuvent, à leur tour, pénétrer dans des zones qui leur étaient interdites. Les Mbororo sont également de plus en plus nombreux en raison de l'insécurité qui règne en RCA (2003-2005). Ils établissent des positions arrières de l'autre côté de la frontière, au Cameroun, et se sédentarisent dans le Sud-Vina et les régions de Pandjama et Mbaimboum. A la pression des migrants et des éleveurs s'adjoint celle des zones d'intérêt cynégétique affermées à des opérateurs privés, qui ne cessent de se multiplier⁹.

Au contraire des migrants, qui offrent un seul modèle d'exploitation à des degrés divers de développement, les Mbum relèvent de situations très dissemblables. Toutefois, le sous-équipement agricole est criant. Les Mbum, pourtant, ont été les premiers concernés par les GLM (Groupements légers Motorisés)¹⁰. La Sodecoton pensait donner aux Mbum la possibilité d'opérer un bond technologique en passant de leur petite ratissoire à la motorisation s'exonérant de l'étape de la culture attelée. A ce moment-là, la glossine freinait effectivement la culture mécanisée. Les GML montrèrent leurs limites et se sont avérés non rentables. L'expérience s'arrêta assez brusquement en 1993. On en revint à la culture attelée avec des bovins sous traitement et l'introduction du poney musey tripanotolérant.

C'est également dans la région mbum de Sorombeo que fut tenté le « labour chimique » ou semi direct avec le Paraquat, qui devait ensuite se répandre dans toutes les zones de la Sodecoton.

La Sodecoton a le sentiment d'avoir beaucoup œuvré pour les Mbum et désespère de les transformer en « bons planteurs ». De leurs terroirs jadis quadrillés en blocs de cultures motorisées,

⁹ Ces zones de chasse banales sont installées sur d'anciens territoires de chasse mbum précisément définis par des mayo, avec chacune son *gan kor* (maître de chasse). Les communautés mbum vivent cela comme une spoliation.

¹⁰ La formule GML avec des tracteurs Bouyer TE 20 et 25 cv avait commencé dès 1977 à Panjama, Vogzom et Sorombéo. Tout comme la culture attelée, les GML devaient préparer le passage à la traction conventionnelle. Le parc atteignit jusqu'à 272 Bouyer et 21 Renault.

divisés en parcelles de 5 ha, elles-mêmes subdivisées par des bandes antiérosives – comme on peut le voir sur les photos aériennes de 1985 – il ne reste en 2006 que des traces. La dispersion des emblavures, le mauvais suivi des cycles culturels, l'absence de surveillance des parcelles de coton prises par le feu ou dévastées par le bétail, confirment l'image du Mbum piètre cultivateur auprès de l'encadrement Sodecoton. Les Mbum sont restés des coureurs de brousse invétérés. Il faut, pour comprendre leur économie, superposer les calendriers de chasse et de pêche à celui de l'agriculture. Comme les deux premiers sont sujets à fluctuations, l'agriculture se trouve souvent abandonnée aux soins des femmes. Il convient de préciser que les gains de campagnes de pêche ou de chasse sont souvent très supérieurs à une campagne cotonnière. En dépit de tout cela, les Mbum prennent conscience d'un certain retard social et économique. Habités pendant deux siècles à ne rien capitaliser pour ne pas être la proie des dogari, ils peinent à rentrer dans cette « modernité » dont se revendiquent les migrants.

3.2. Des migrants de l'Extrême-Nord conquérants

Selon la Sodecoton, on distingue aussi parmi les migrants les « bons planteurs » et les « mauvais planteurs ». Les « bons » font un maximum de coton, suivent à la lettre les itinéraires techniques et s'équipent comme il convient. Ce sont les montagnards, Mafa et Mofu et le SM/DDR ne tarit pas d'éloges sur eux. Les « mauvais », ce sont les Tupuri, dont le Service de la migration dénonce les comportements imprévisibles. Les Tupuri, à cette époque, cherchaient leurs marques dans la création de « pays tupuri » relais, intermédiaires entre le pays de départ et le SEB, à Bibémi et à Lagdo. Les Tupuri privilégient leur calendrier social, ce qui explique leurs retards dans les semis ou les récoltes, au grand dam de l'encadrement Sodecoton.

Le projet SEB ne cherche pas à pénétrer les stratégies des différents groupes de migrants qui se partagent entre plusieurs bassins de migrations. Pour le service de J. Poulain, les années de poussées migratoires seraient les conséquences de récoltes déficitaires dans l'Extrême-Nord, 1984, 1989, 1990¹¹). C'est applicable aux montagnards, mais pas aux Tupuri, qui obéissent à une tout autre logique. Ils sont habités par un projet collectif de migration et de colonisation de terre.

Ce sera donc le bloc tupuri qui, en décidant de s'implanter au SEB, fera tenir ce projet par sa détermination en face des séides du Baaba et qui en deviendra la pierre angulaire¹². Au même moment,

¹¹ Les rapports SM/Sodecoton ne font état que de problèmes techniques et météorologiques. Ceux, essentiels, touchant aux relations avec les pouvoirs locaux et aux équilibres internes au sein des communautés villageoises ne sont pas évoqués, pas plus que les conflits fonciers.

¹² Alors que les montagnards et les Ngambay s'exécutaient pour le paiement de la *zakkat* (pourcentage sur les récoltes), les Tupuri s'y refusaient catégoriquement, le chef de Sirbiya conduisant le front du refus. Une émeute

les montagnards vont fournir le gros des départs vers Lagdo et la région de Garoua (1997-1998). Les causes sont diverses : conflits entre diverses communautés, exactions des dogari, de certains encadreurs du projet faisant cause commune avec Rey. Les « bons planteurs » seuls se seraient montrés incapables de tenir le projet, soulignant ici encore, s'il le fallait, la primauté du social sur la technique.

A partir de 1999-2000, l'habitat se structure, les cases se couvrent de tôles, les migrants possèdent des troupeaux et se font enterrer sur place. Leur enrichissement s'exhibe. Le migrant joue sur trois spéculations : coton, maïs et arachide ; ceux qui gagnent deux à trois millions avec le coton ou qui commercialisent 2000 sacs de maïs ne sont pas rares. Les Mafa, protestants en particulier entretiennent ici, à la manière des Peuls dans l'Extrême-Nord, une clientèle de familles mbum ou ngambay (à Ouro-Massara, Phacochère). Ils s'équipent, manifestant la plus forte accumulation de biens. On compte alors le nombre de pick-up, par village, de tous ceux qui se livrent au transport et au commerce. Les Mafa savourent pleinement « la revanche du pauvre montagnard ». De cette réussite du migrant se dégage un sentiment de supériorité sur l'autochtone, qui transparait dans des échanges matrimoniaux déséquilibrés, mais s'exprime encore plus dans une compétition foncière qu'ils imposent aux Mbum et que ces derniers ne peuvent admettre sur leurs propres terres.

4. Le poids du foncier dans le Mayo-Rey

Dans la région de Touboro, les conflits fonciers dominants touchent, pour l'instant, des problèmes de stabilisation de finages. On relève des différends entre villages de migrants et entre migrants et autochtones qui conduisent, naturellement, aux conflits les plus aigus. Des projets comme DPGT (1992-2002), puis Terdel se sont investis dans la médiation foncière et ont acquis un réel savoir-faire, non seulement à Touboro, mais dans les lamidats de Tchéboa et de Touroua, au sud de Garoua.

4.1. Sept années de régulation foncière dans la région de Touboro

En 1996, l'installation de bornages sur les finages contestés est explicitement demandée par quasiment tous les chefs de village du SEB (Seignobos, 1996 : 76). A cette période, la stratégie dominante dans le développement des parcellaires consiste à avancer le plus possible pour placer le

éclata même à Siri en 1997 pendant un marché. La *zakkat* devait, peu à peu, devenir un « cadeau » consenti par le *jawro* du village au lamido.

voisin devant le fait accompli. Cette compétition sur l'espace qui consiste à couper la route au voisin pour se ménager le plus de réserves de terre possible ne peut que dégénérer en conflit. Un bornage sécuriserait les deux parties, permettant une exploitation plus rationnelle des potentialités de chaque terroir. Le bornage se présenterait aussi comme le signe tangible d'un espace fini qui, pour les villageois migrants, permettrait de dissuader des candidats futurs à l'installation. Le bornage est, de fait, surtout perçu comme un frein à des différends qui favorisent l'arbitrage des dogari et partant font entrer certains villages sous la coupe de Rey.

De 1997 à 1999, 35 km de limites négociées ont été enregistrés par Terdel. Pourtant Terdel n'aurait traité que 50% des demandes et moins encore des litiges répertoriés. De 2000 à 2004, 204 km, dont 30 non encore validés, ont été établis.

On marque d'abord les arbres à la peinture, puis on dispose des bornes de deux types, celles de 250 kg fixées avec du ciment aux angles, disposées près des routes ou des rivières, et celles, plus petites, de couleur orange espacées tous les 100 m. Les limites sont déterminées au GPS. Un procès-verbal est signé par les deux parties, paraphé par l'administrateur Terdel et porté à la connaissance de l'autorité administrative, le sous-préfet, qui est destinataire d'un exemplaire.

Chaque négociation foncière est une opération nouvelle en fonction de la personnalité des chefs, de celle des leaders paysans et des différents groupes ethniques en présence. On retrouve néanmoins les mêmes problèmes d'interprétation de limites et chaque partie cherche à influencer le technicien. Si le litige est trop fort, on passe par une zone médiane qui n'est pas toujours la vraie limite. Il faut ensuite négocier les dédommagements des parcelles restées au-delà de ce nouveau tracé, etc. Il peut y avoir renégociation sur certaines séquences du finage comme entre Ngaitouklou (Mbum) et Ouro-Hayne (migrants), entre 2001 et 2002, ou encore entre Ouro-Massara et Louggere (deux villages de migrants) de 2003 à 2004. Ces négociations permettent autant de répit.

Après 2000, les conflits deviennent nettement plus âpres, comme entre les villages de Sogbe, de Mbodo (Mbum) et de Fragon (migrants wina). Les Mbum se voient interdits de défricher à 5 km de chez eux, alors que les migrants affichent des réserves plus importantes qu'eux sur leurs propres terres. Le conflit porte sur les limites certes, mais aussi sur la hiérarchie des villages. Pour les Mbum, les migrants doivent dépendre d'un village centre mbum et n'être qu'un quartier avec un numéro. Les migrants, eux, à peine installés, brandissent comme toponyme le nom du village de départ de la majorité d'entre eux. L'administration, pour sa part, interdit ces doublement, voire triplement, de toponymes le long des couloirs migratoires NEB, Touroua, SEB. Les migrants contournent l'interdiction en empruntant des noms de sites géographiques de chez eux : « Plateau Gaboua », « Mayo-Guemzek », « Plateau Gaboua » qui deviendra Akana II en 2006...

Dans la réalité, en 2006, le bornage ne satisfait que lorsqu'il bloque une agression, sans cela chaque groupe « se sent en prison », expression qu'ils utilisent de conserve, mais pas pour les mêmes

raisons. Les migrants veulent cultiver toujours plus loin et étendre leur emprise foncière ; les Mbum cherchent à maintenir leur agrosystème itinérant. Entre 1996, où le bornage faisait l'unanimité et 2006 où il est plutôt réfuté ou accepté sous conditions, que s'est-il passé ? La demande émanait auparavant des chefs de villages, alors qu'en 2006, les exploitants eux-mêmes préférèrent la situation anarchique des terroirs non délimités où chacun pense pouvoir en tirer avantage, d'autant que certains tentent leur chance dans plusieurs villages à la fois. Le bornage fixe des communautés dans des terroirs dont la notion est peu compatible avec l'idée qu'elles se font du contrôle de leur espace¹³.

4.2. La politique de régulation foncière suspendue : récit des événements

La situation s'est peu à peu dégradée. Depuis 2000-2001 les élites mbum, généralement d'un niveau scolaire peu élevé, poussent les villageois à refuser la venue de nouveaux migrants¹⁴. Pour certains députés, voire d'anciens députés, pour le maire de Touboro, la paix sociale serait menacée et leurs discours se font de plus en plus véhéments. On désigne ouvertement les migrants, affublés depuis 2001, de l'appellation de *wari-wari* (du verbe *wargo* = venir en fulfulde) et leur parrain, la Sodécoton, comme responsables de tous les maux. Les notables de Rey, le dogari Abdou Haman Yadjji¹⁵ en tête, ont senti ce rejet des migrants par les Mbum et se présentent comme un recours, jouant la protection de Rey contre cette colonisation du Nord.

Une affaire éclate avec le chef de village de Plateau-Gadoua », un Zulgo qui avait quitté Ouro-Kessoum. Devant ses frères montagnards de Mayo-Zaki, il se vante d'avoir acheté sa place auprès du chef mbum d'Akana. Ces villages se situent sur l'axe Ngaoundéré-Touboro. Le dogari Abdou, toujours très informé, convoque le jawro d'Akana : « On ne coupe pas la terre de Baaba ! ». Le jawro doit payer 1,5 million. Pendant ce temps, Terdel poursuit sa campagne de bornage dans les villages voisins, notamment celui d'Ambarang (Mbum) et de Vogna (Dii). Le jawro d'Akana va alors se plaindre auprès du dogari Abdou en disant : « ces jawro, que font-ils avec ces bornes sinon couper la terre de Baaba ? ». Abdou descend avec ses gardes et fait procéder à l'arrachage des grandes bornes (avril 2004).

Une mission de Terdel (septembre-octobre 2004) prenant les devants d'une nouvelle action de ce genre se rend à Rey auprès du lamido pour le tenir informé de la continuation des bornages et le

¹³ Le problème se retrouve chez les autochtones Dii, voisins des Mbum. « En acceptant la fixation des limites de leur terroir et, d'une certaine manière, leur reconnaissance par les autorités, les Dii de Djaba pourraient disposer d'un instrument de sécurisation foncière, éventuellement utile à leur survie matérielle face à la vague de migrations. Ce faisant, ne sont-ils pas « enfermés » dans un territoire dont ils n'ont que faire d'un point de vue de la reproduction symbolique de la collectivité villageoise ? », E. Garine *et al*, 2005 : 224.

¹⁴ A. Toukrou, 2001, le signale dans une note : « Enjeux fonciers et les différentes forces en présence (chefferie, autochtones et migrants », Terdel/Touboro, 4 p.

¹⁵ Les comportements de ce *dogari* emblématique ont été rapportés par K. Bennafla (2002 : 248 à 252).

solliciter pour qu'il en avertisse les dogari. Le nouveau Baaba, Moustapha Abdoulaye, préfère renvoyer l'affaire devant le préfet, les bornes étant, selon lui, du ressort de la Sodecoton. Le préfet, en l'occurrence un de ses adjoints, renvoie l'affaire aux autorités traditionnelles, « auxiliaires d'administration » selon les textes. C'est une aubaine pour le dogari Abdou que de devoir régler cette question à la demande même de l'administration. Il se précipite et fait arracher « au nom du Baaba » toutes les bornes de Vogna et d'Ambarang (en novembre 2004). Abdou devait décéder peu après. Depuis ce moment-là, tous les bornages ont été suspendus à Touboro.

5. Le cadre d'une relance des négociations en 2006.

5.1. Les rapports de force

La sous-préfecture de Touboro compte 125 000 habitants, dont 37 000 migrants¹⁶, pour une superficie de 12 000km².

Si la chefferie a lâché du lest en abandonnant un droit de regard sur la nomination des jawro des villages de migrants, ainsi que sur la *zakkat*, elle n'entend pas céder sur l'essentiel : la terre et les frontières. Si déjà le précédent lamido avait pu se désengager de la guerre de la *zakkat* et des multiples conflits engendrés lors de son encaissement, c'est qu'il déployait, par ailleurs, des modes plus subtils de prélèvements. L'interdiction de vendre des céréales, en particulier le maïs, hors du lamidat offre à la chefferie, seul acquéreur, un « marché captif » à vil prix¹⁷. Le nouveau lamido, dont l'entourage n'a pas totalement rompu avec ces pratiques, inaugure une période de transition où il teste son pouvoir, en même temps qu'émerge avec lui une nouvelle classe de dogari.

Il existe à Touboro une douzaine de dogari de rang mineur, comme celui de Pandjama qui coiffe les Mbum de la région et les migrants de Mayo-Zaki ; celui de Kanana, qui s'occupe de tous les villages au nord du SEB ; de Phacochère, Bagou... Un troisième est à Mbang Rey. Le dogari Abdou aurait été une sorte de « vice-roi » au-dessus d'eux, s'occupant plus précisément du grand caravansérail de Mbaimboum. A-t-il, à la fin, comme le suggèrent certains, autonomisé son pouvoir ? Il a été remplacé par le dogari Adamou Amaray, jeune et issu de la scolarisation.

Les chefferies du Nord-Cameroun ont compris qu'elles avaient besoin de relais proches du pouvoir central, dans la capitale. De nombreux fils de lamido travaillent dans l'administration et

¹⁶ Pas plus que le NEB, le projet SEB n'a réussi à établir une comptabilisation satisfaisante de ses migrants. Il faut dire que la migration spontanée n'a jamais été réellement prise en compte, non plus que le volant de jeunes venus à l'essai auprès de parents.

¹⁷ Les sacs sont stockés dans les entrepôts du port de Garoua. Le PAM (programme alimentaire mondial), aveugle ou complice, les achète rubis sur l'ongle à chaque famine effective ou « orchestrée » qui se signale dans l'Extrême-Nord (Donwoore O., 2006 : 5).

animent du lobbying au service de leurs lamidats. Le cas de Rey est exemplaire avec le frère de l'actuel lamido secrétaire d'état à l'agriculture, ayant rang de ministre.

Quant à l'administration, si le sous-préfet n'est plus, comme en d'autres temps le « secrétaire du lamido », son rôle est toujours délicat, un faux pas à Rey ruinerait sa carrière. Chaque préfet et sous-préfet a un avis différent sur la « question foncière ». Certains affichent leur opposition à tout bornage qui créerait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. La majorité préfèrent ne pas toucher au sujet.

La Sodecoton, de son côté, soutient sans état d'âme les communautés les plus productrices. Bien que les migrations encadrées aient cessé depuis 1997-1998¹⁸, elle n'en continue pas moins à suivre de très près les migrants.

Le rôle des missions catholiques est moins prégnant que dans les régions de Tchéboa-Touroua où elles encadrent leurs paroissiens de l'Extrême-Nord parallèlement à leur mise en place par la Sodecoton. Les Missions ont opté pour un cadre national d'expression des droits et un rejet des pouvoirs traditionnels.

Les migrants ne forment pas, loin de là, une masse unie, mais tous partagent la même certitude qu'un retour sur les zones de départ est impossible. Les agrosystèmes en place ne leur semblent pas amendables, pas plus que les systèmes sociaux ne leur paraissent réformables. Ces régions sont entrées dans un déficit chronique en vivrier¹⁹. Ils se regroupent dans une vingtaine d'ethnies, dominées par les Tupuri, les Mafa et ceux qui aujourd'hui arrivent en force : les Mofu et apparentés. Parmi la galaxie des villages de migrants, certains servent de références pour chacune des ethnies. C'est là que les nouveaux arrivants descendent et sont aiguillés vers les villages disposant encore de terre. Gazawa (Ouro-Kessoum), par exemple, un des premiers villages migrants, créé en 1985 par les Mada-Zulgo-Gemzek, a essaimé ensuite à Ouro-Hayrou, Mayo-Zaki (1991), Ouro-Seley et Barkori. Le discours des migrants suit celui du CDD (Comité diocésain de développement) de Maroua : « La terre est à ceux qui la travaillent », mais il n'a pas été réellement intériorisé par ceux qui l'énoncent. Ils savent qu'ils sont des « venants » sur des terres qui ne sont pas les leurs, partageant ainsi l'avis des autochtones...

¹⁸ Le Sodecoton prévoyait encore en 1998 une grande vague d'installation de migrants organisés entre Dembo et Mbéré via Poli, soit environ soixante et dix sites. Le Minef se montra tout à fait opposé à ce projet et fut épaulé par l'association des *lamibe* de la Province du Nord.

¹⁹ Les disettes en pays tupuri deviennent de plus en plus régulières, dès que la culture de *donglong* (sorghos repiqués) est déficitaire, comme en 1998, 2001, 2002, 2005, 2006. Les populations ne peuvent plus vivre sans l'aide de leurs migrants, qui envoient en moyenne trois à quatre sacs de maïs ou l'équivalent en argent à leurs familles.

Les Mbum ont un sentiment de déréliction et ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Ils entendent néanmoins constituer un bloc des autochtones, non seulement avec les Dii, mais aussi avec les Gbaya, contre les nouveaux venus.

5.2. L'effritement de l'autorité des intervenants sur la question foncière

Projets et ONG passent, une seule autorité demeure : la Sodecoton. Les populations savent que ce que veut la Sodecoton, le gouvernement le veut et ce depuis 1955. C'est le seul organisme qui, à leurs yeux, a assuré un véritable développement de masse qui les a fait passer à la culture attelée, aux intrants (herbicides et semis directs), le seul qui leur fournit des semences plus performantes, leur donne accès au crédit, etc. Les communautés paysannes du Nord-Cameroun ont, dans leur majorité, acquis une culture Sodecoton²⁰. Alors que la configuration développementiste locale esquivaient les problèmes liés au foncier – à l'exception du CDD de Maroua – la Sodecoton, par le biais du projet DPGT et sa prolongation, Terdel, semblait seule en mesure d'aborder cet épineuse question.

En autorisant ou non la production de coton et en apportant des aides décisives, ici un forage, là une pénétrante pour défricher plus avant... la Sodecoton gère l'implantation des migrants. Elle refuse les installations sauvages ; ainsi a-t-elle repoussé certaines communautés dans le Sud-Vina, comme à Flaye, dont le chef ira fonder Ouro-Salama... sous la protection du dogari Abdou...

Dans la région de Touboro, la démarche de négociation foncière entre deux ou trois villages s'amorce auprès du chef de zone Sodecoton. Les délégués du groupement coton en font la demande en la justifiant. La Sodecoton fait appel à des projets qu'elle héberge ou qui, comme Terdel, restent sous son ombre portée. S'engage alors l'aspect technique de la négociation. Si le conflit se passe entre un village de migrants et un village mbum et que ce dernier suspende la négociation car il se sent lésé, la Sodecoton intervient : « si vous n'obtempérez pas, on ferme votre magasin », ce qui signifie la fin de l'accès aux crédits et aux intrants. Quel village peut alors refuser ? La Sodecoton, toujours du côté des migrants se discrédite par là même dans son rôle d'arbitre du foncier, c'est du moins ce que dénoncent les porte-parole des autochtones.

L'opérateur de terrain, Terdel, se trouve alors pris entre deux feux. Sa recherche d'une stricte neutralité le rend suspect auprès du chef de zone, de la cellule suivi-évaluation et du projet commanditaire : ESA (eau, sol, arbre) qui n'est qu'une simple courroie de transmission de la Sodecoton. L'origine des intervenants de Terdel, la même que celle des migrants, joue aussi en leur

²⁰ En 2004/2005, les surfaces emblavées en coton comptent 215 027 hectares pour 304 053 000 tonnes de coton-graine produit par 329 555 planteurs.

défaveur auprès des autochtones prompts à mettre en doute leur bonne foi. Les difficultés sont apparues à la fin du projet DPGT, chapeauté par des expatriés « forcément neutres » et caution de l'intérêt du projet capable de les avoir mobilisés. Avec les intervenants locaux, les négociations sont d'un autre type car ils éprouvent des difficultés à s'imposer auprès de l'administration comme des autorités traditionnelles et ils se trouvent contraints à certaines compromissions²¹.

Ainsi une structure d'exécution, Terdel, suspectée par les deux parties, est condamnée à l'immobilisme, elle ne peut faire appel ni à l'autorité technique (Sodecoton), de plus en plus réfutée par les autochtones, ni à un arbitrage administratif, toujours absent.

L'intervention musclée des dogari pour arracher les bornes rend compte de l'effritement de l'autorité des intervenants. C'est également un défi à la Sodecoton, accusée de pousser à l'afflux de migrants.

5.3. Quels outils pour les projets en temps de crise ?

Une convention bailleurs de fonds/Sodecoton-Esa/Terdel (2006) serait à la base d'une relance des bornages. Elle puise dans l'arsenal développementiste de l'heure et repose sur deux points.

Pour faire redémarrer les travaux de démarcation foncière entre villages, il conviendrait d'engager un forum regroupant les élites, les autorités administratives et traditionnelles, qui donneraient ainsi leur accord de principe. L'organisation d'un forum dans le Mayo-Rey semble contraire à l'esprit même de Rey. Ce lamidat n'accepte pas une théâtralisation qu'il ne maîtrise pas. Il n'aime pas le tapage, et un forum est par essence un événement médiatisé. Comment insérer un pouvoir quasi de droit divin dans un forum démocratique ou tout simplement résoudre un problème d'ordre protocolaire, celui de la place du Baaba dans ledit forum. Absent du forum, son ombre apparaîtrait comme incommensurable. Quant aux élites du Mayo-Rey, elles constituent une entité sociale à venir et on est également en droit de s'interroger sur la liberté de parole et d'initiatives des trois députés du Mayo-Rey. L'administration centrale risque d'être toujours absente du débat sur le foncier. Quant à la société civile, elle peine à se reconnaître et les ONG, qui en sont les représentants auto-proclamés, ne se bousculent pas dans le Mayo-Rey.

Pari risqué donc, si le forum tourne à la confusion, aucune solution de rechange n'est envisageable et on peut ailleurs imaginer l'effet induit par ailleurs. La demande de forum obéit certes à un impératif de concertation devenue le pilier de toute démarche de développement, encore faut-il que sa convocation réponde à une aspiration locale, même suscitée. Elle n'émane, pour l'instant, que d'un

²¹ On les voit même, dans des situations aussi incongrues que dérisoires, remettre une enveloppe de 200 000 fca au lamido pour obtenir l'autorisation de revenir à des règlements fonciers négociés alors que ledit lamido ne collecte pas moins de trois à quatre millions par mois grâce à ces conflits.

organisme d'intervention. Un forum sacrifie souvent à une dérive propre aux projets et ONG, dont l'action principale s'est déplacée du terrain vers le communicationnel. Le second point rattache la négociation foncière à un décret préfectoral qui interviendrait afin de s'assurer d'une action définitivement close. Ces décrets devraient rester l'exception. Il est à craindre qu'ils ne fonctionnent pas. Ils connaissent une application très lente, excédant un exercice préfectoral généralement limité à deux ans. Même les procédures normales des commissions domaniales²² attestent de leur lourdeur et de leur coût à Tchéboa et à Touroua (cf. rapports semestriels, Terdel, 2000) et sont, pour cela, peu appliquées.

Cette demande de la part de bailleurs de fonds d'une finalisation administrative totale va à l'encontre des recommandations concernant le foncier : laisser à la négociation toute sa souplesse et ne pas l'ossifier. On voit mal, de plus comment une administration, toujours prompte à renvoyer aux lambeaux tout ce qui a trait au foncier, changerait brusquement sa pratique.

Les anciens outils hérités d'un demi-siècle de projets technicistes agronomiques et ceux nouveaux issus de l'organisationnel et du communicationnel semblent inopérants quant au foncier.

Les retombées du concept « zone vide » sont loin de relever de l'ordre de l'insignifiance. Elles obèrent pour des décennies toutes les actions de projets fondés sur des déplacements de populations. Ces projets sont, par ailleurs, tenus de suivre leur mandat, généralement d'inspiration agronomique : amélioration culturelle, lutte contre l'érosion, organisation de groupements paysans... le politique restant l'horizon mort de ces projets. La lutte contre la pauvreté qui est venue se surajouter à la fin des années 1990, posée comme un objectif alors qu'elle reste un slogan, gagnerait à être remplacée par la lutte contre les insécurités. Par ce biais, toutefois, la dimension politique se fait trop prégnante. Or, c'est justement dans cette dimension qu'opèrent les projets de sécurisation foncière.

La croyance en une infinie plasticité des communautés paysannes, capables de se greffer sur n'importe quel fond culturel en place, la négation de seuils d'acceptabilité pour les groupes autochtones, tout cela au nom d'un productivisme et d'un technicisme dépassés, ne peuvent que déboucher sur une crise durable. Touboro reste une région sensible, un ventre mou du Cameroun, sur la frontière d'états (Tchad et RCA) qui ne cessent d'enchaîner des périodes d'instabilité. A Touboro, le développement ne peut se faire sur la base de l'écrasement des peuples dii et mbum, moins bien armés que les migrants d'un point de vue démographique et scolaire et dans la compétition foncière, et ce au nom d'une exploitation rationnelle de l'espace.

²² La commission domaniale, présidée par le sous-préfet, composée de chefs traditionnels et des services concernés : Agriculture et/ou Elevage, même sous sa forme « commission ad hoc restreinte » a toujours été difficile à mobiliser.

Cette situation de crise pourrait tenter des ONG qui auraient tôt fait de mettre en discours les « savoirs » mbum et leur agrosystème qui se révèlent à travers « maintes pratiques silencieuses » délibérément favorables à la préservation de l'environnement... Ces ONG y puiseraient tout un argumentaire, mais leurs actions ne feraient qu'ajouter à la confusion.

Dans la région de Touboro, la course en avant de la migration doit être contenue, une pause semble nécessaire²³, sans cela les négociations foncières deviennent impossibles. Cette pause acquise permettrait de renouer, dans un climat plus apaisé, avec la chefferie de Rey, seule autorité en la matière, dans l'attente d'un hypothétique réveil administratif, une reprise des négociations foncières, avec ou sans bornage. Mais Rey n'est pas demandeur et peut renvoyer ces négociations *sine die*... laissant les officines de développement sans recours.

²³ Cette pause avait été recommandée dans une autre zone pionnière, à Touroua (Seignobos et al, 2000). Son application aurait peut-être évité les événements dramatiques que connut le village de migrants mafa de Koza II fondé en 1998, au sud de Touroua, quelques années plus tard.

Indications bibliographiques

- Adoum Yaouba, « Les migrants de Ndok, situation au 30 mai 2004 », 8 p. Cellule suivi-évaluation, Sodecoton.
- Adoum Yaouba, « Les migrants de Ndok, situation au 01 juin 2004 », 4 p. Cellule suivi-évaluation, Sodecoton.
- Bennafla K., 2002. *Le commerce frontalier, acteurs, espaces, pratiques en Afrique centrale.*, Karthala, 368 p.
- Beroud F., 1984. « La mise en œuvre des projets de développement rural intégré par la Sodecoton. Cas du projet Sud-Est-Bénoué ». Sodecoton, 19 p.
- Devèze J.C., Madaule S., 1992. « Evaluation rétrospective du projet Sud-Est-Bénoué (Cameroun) », CFD, 42 p. + annexes.
- Douwore O., 2006. « La vie sans « Baba » (Mayo-Rey) », p. 5 in *L'œil du Sahel*. N°188, 02 février 2006.
- Garine E., Langlois O., Raimond C., de Garine Wichatitsky M., 2003. « Paysage fortuit ou nature construite ? Ecologie historique des savanes soudanaises au Nord-Cameroun », in *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*.
- Garine E., Langlois O., Raimond C., 2005. « Le territoire est-il bien un patrimoine ? Etude comparative de deux sociétés de la Haute-Bénoué (Dii et Duupa, Nord-Cameroun) », pp. 177-235 in *Patrimoines Naturels*.
- Iyebi Mandjek O., Seignobos C., 1996. « Le suivi de migrants mafa à travers quatre terroirs » pp. 111-140 in *Agriculture des savanes du Nord-Cameroun*, Garoua-Cirad.
- Mohammadou E., 1979. *Les Yillaga de la Bénoué : Ray ou Rey-Bouba*, Cnrs, Paris, 598 p.
- Mohammadou E., 1990. *Traditions historiques des peuples du Cameroun central*. Vol.1 Mbéré et Mboum, Tikar. Icaa/Tokyo. 414 p.
- Poulain J., 1992. *Rapport trimestriel, février-mars-avril 1992 et bilan définitif du projet SEB, composante migration*. DDR/service Migration. 9 p. + 17 tableaux, graphiques et cartes.
- Proffit Ph., 1981. *Note relative à l'étude de la deuxième phase du projet Sud-Est-Bénoué*. CCCE, 6 p.
- Proffit Ph., 1986. *Projet de développement rural du Sud-Est-Bénoué. Rapport de factibilité du programme de la phase III*. Sodecoton. 48 p. + annexes.
- Seignobos C., 1995. *Terroir de Sirlawe (saturation foncière et émigration encadrée)*. (Dpgt/Sodecoton/Orstom). 73 p.
- Seignobos C., 1996. *Terroir de Siri, terroir pionnier tupuri dans la région de Touboro*. Dpgt (Minagri, Sodecoton, Ostom). 80 p.
- Seignobos C., 2002. « Sortir de l'oralité comme moyen de reconnaissance et de sécurisation du droit foncier », pp. 37-38 in *Eléments d'une stratégie de développement rural pour le Grand Nord du Cameroun*, Hamadou Ousman et Seignobos C., Minagri/Scac, 138 p.